

Harcèlement sur le net ou à l'école, une soirée pour briser le silence

CONFÉRENCE.

Le 13 février 2013, Marion Fraisse mettait fin à ses jours par pendaison. A côté d'elle, l'adolescente de 13 ans laissait son portable également au bout d'une corde. Dans une lettre, elle s'adressait directement à ses camarades de classe du collège de Briis-sous-Forges (Essonne), ceux-là même qui l'avaient harcelée. Depuis, sa maman a créé une association, elle se rend dans les établissements et partage avec les parents sur cette problématique. Nora Fraisse sera présente au Chesnay, ce lundi 13 mars, pour la projection du film racontant l'histoire de sa fille. Interview.

Cet événement a bousculé votre vie. Votre livre, le film diffusé sur France 3 en septembre dernier... Tout cela a-t-il changé les choses ?

Ils ont permis de changer le regard que l'on portait sur le harcèlement, de casser les stéréotypes, de libérer les paroles des parents, des jeunes. Ils se sont emparés du sujet. Cela a été salvateur. Ce film n'a pas été facile à vivre. Mais c'est bien. Car cette histoire ne nous appartient plus. Marion ne nous appartient plus. Ce qui lui est arrivé nous permet d'en faire une grande campagne nationale.

Avant de connaître cet événement tragique, mesuriez-vous l'ampleur du harcèlement ?

Non. Nous vivions tranquillement avec des valeurs d'altruisme et de bienveillance. Face à cela, Marion a trouvé la violence. Désormais, je sais qu'il ne faut pas attendre d'être touché pour se sentir concerné. Après coup, je me suis dit, comment peut-on vivre tant d'années sans savoir ? Le harcèlement est violent, il détruit, arrive par surprise. Il faut l'appréhender, être armé. Une victime ne doit pas se dire qu'elle est coupable de ce qui lui arrive. Elle subit toujours le trop de trop : trop gros, trop petit, trop mince, trop grand... On doit apprendre à défendre nos enfants, leur apprendre à

se défendre. **Justement, quelles sont les meilleures armes de prévention ?**

Dès la socialisation de l'enfant, il faut lui expliquer que toute violence est inexcusable. Celle qu'il connaît peut être exprimée par des mots, un dessin. Plus tard, vers 9/11 ans, lorsqu'ils commencent à s'intéresser aux réseaux sociaux, il faut expliquer les dangers de l'Internet comme les dangers de la route. Qui laisserait son enfant seul au milieu d'un grand carrefour ? Personne. Il en est de même sur le net. Et on peut aussi contrôler. Mon père disait : *La confiance n'empêche pas le contrôle*. C'est le rôle de l'éducateur. Il doit expliquer qu'il n'y a aucune mal à rapporter des problèmes que l'on rencontre, que d'autres rencontres. Il faut mieux dire les choses, avant qu'il ne soit trop tard.

A ce jour, pensez-vous que la prévention et l'information soient suffisantes dans les établissements ?

Non. Au contraire. Elles se font à la carte, au bon vouloir des établissements et de leur direction. On compte environ 12 millions d'élèves. Si on consacrait 1 euro par élève à la prévention, nous pourrions faire des campagnes d'information, organiser des conférences, former des étudiants, des psychologues, ceux que j'appelle les invisibles. Ce sont ces personnels, comme



L'histoire de Marion a fait l'objet d'un téléfilm sur France 3, inspiré du livre de Nora Fraisse.

©Thierry Valletoux EuropaCorp Television France TV.

ceux de la restauration scolaire, qui vivent auprès de nos enfants et qui voient ce que les enseignants ne voient pas : les enfants qui ne mangent pas, ceux qui s'isolent, se mettent à l'abri des regards des grandes personnes... Ces signes sont des alertes.

A ce jour, il existe deux écoles : celle qui prévient au même titre qu'elle le fait pour la drogue, le tabagisme. Et celle qui ne fait rien, qui refuse de crainte de laisser croire qu'il y a du harcèlement dans ses murs.

Est-ce devenu le combat de votre vie ?

En France, on aime bien cataloguer les gens. Moi, je ne rentre pas dans une case, celle de la mère courage. Si cela devenait le combat de ma vie, je passerais à côté de ma vie. Je suis la mère

de Marion, mais pas que. Je ne suis que de passage. J'ai juste semé des petits cailloux.

Qu'espérez-vous de cette soirée ?

Créer des liens entre les personnes présentes, leur permettre d'échanger ensemble sur la question. Et surtout, que chacun reparte en se disant que l'on peut, que nos enfants peuvent

tout aussi bien être harcelés qu'harceler.

Propos recueillis par F. Desserre

PRATIQUE

La soirée aura lieu le lundi 13 mars, à 20 heures, à la Grande-Scène (37, rue

Caruel-de-Saint-Martin, au Chesnay. Entrée libre, parking gratuit. La fiction sera suivie d'un débat animé par Pascal Boulanger, ancien rédacteur en chef adjoint à TF1. Une séance de dédicace est prévue dès 19h15 et après la diffusion du téléfilm.

SERONT PRÉSENTS :

La soirée se déroulera en présence de Nora Fraisse, maman de Marion, auteur de *Marion, 13 ans pour toujours* et *Stop harcèlement* (éd. Calmann-Lévy). Elle est également la fondatrice de l'association *Marion la main tendue*. Seront également présents : Catherine Verdier, vice-présidente de l'association, psychologue, psychothérapeute et analyste, spécialiste des

enfants et des adolescents, experte auprès des tribunaux du Luxembourg ; Bernard Gardette, conseiller d'éducation dans les lycées de l'académie de Clermont-Ferrand. Il est également cofondateur de l'association pour la prévention des phénomènes de harcèlement entre élèves et du site www.harcèlement-entre-élevés.com

En chiffres.

- 3 ou 4 adolescents se suicideraient chaque année à cause du cyber-harcèlement.
- 40 % des élèves déclarent avoir déjà subi une agression en ligne.
- 22 % des enfants harcelés n'en parlent à personne.
- 85 % des faits de harcèlement ont lieu dans le cadre d'un groupe.
- 61 % des élèves harcelés disent avoir des idées suicidaires.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Réseaux sociaux, discussions instantanées sont le terreau du harcèlement moderne. Pour en parler, la ville du Chesnay a décidé d'organiser une conférence sur le thème *Du bon usage des réseaux sociaux*. Elle permettra également de parler d'usurpation d'identité, d'insultes ou encore de photos publiées sur Internet à l'insu des personnes. Deux intervenants sont attendus : maître Marie Duponchelle, avocate, docteur en droit, membre du département droit de l'immatériel à Paris 1 Panthéon Sorbonne ; Vincent Bouba, membre du bureau national de la Fédération des autonomes de solidarité laïque et responsable de la commission juridique.

PRATIQUE

Conférence le mardi 14 mars, à 19 heures, au Village des enfants (54, rue de Glatigny). Entrée libre et parking gratuit.

Pendant les mois de mars et d'avril, différentes actions seront menées auprès des collégiens des classes de 6^e et de 3^e. Les adolescents seront ainsi sensibilisés sur l'approche juridique et pénale des réseaux sociaux. L'association *e-Enfance* interviendra sur les questions des informations personnelles, de la vie privée, du droit à l'image, des paramétrages de comptes, du signalement lors de problèmes. Des débats avec les jeunes seront aussi organisés.

L'info en continu sur notre site www.78actu.fr

facebook

twitter

